

Au fil de l'Aisne

BULLETIN COMMUNAL DE VILLENEUVE-SUR-AISNE • N°8 • OCTOBRE - DÉCEMBRE 2020



UNE RENTREE SEREINE



**Villeneuve-
sur-Aisne**

Le mouton mérinos de Mauchamp

Histoire locale page 8



Nouveaux jeux à Menneville

Actualités page 4



p. 2 à 4

Actualités

- > Nouveau propriétaire pour le magasin d'optique
- > Nouvelle principale au collège
- > Journées du Patrimoine
- > Concert à l'église
- > Jeux pour enfants à Menneville

p. 6 et 7

Vie associative

p. 8 et 9

Le mouton mérinos de Mauchamp

p. 10 à 12

Culture - Loisirs

p. 13 à 15

Vie pratique

- > Eco-citoyenneté
- > Mégot = pollution
- > Nouvelles bennes à verre
- > Rue Suzanne Lallement
- > Dates des périodes de chasse
- > Circulation des animaux domestiques

p. 16 à 19

Conseil municipal

- > Réunion du 02 juillet 2020
- > Réunion du 10 juillet 2020

PROCHAINE PARUTION : JANVIER 2021

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ
PAR LA MAIRIE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190)

Contactez-nous via le site web villeneuve-sur-aisne.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : TIMMERMAN Philippe
Comité de rédaction : BETTANGA-BARON Laure,
BOUCQ Aurélien, COCHOIS Laëtitia, DELVAL Coralie,
FENAUX Christine, FRACHOU Ludivine, WEHR Alain

Responsable de rédaction
et mise en page : WEHR Alain

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 1 500 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2020 - ISSN n°2725-0180

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés.
Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1: Alain Wehr (5) - Page 2: Ludivine Frachou (1) - Page 3: Jean-Marc Legouellec (1), Alain Wehr (2), Laëtitia Cochois (4) - Page 4: Jean-Marc Legouellec (3), Alain Wehr (4) - Page 9: Alain Wehr (1) - Page 10: Pixabay (4) - Page 11: inconnu (2) - Page 13: Pixabay (2), Menneville Détente (2) - Page 14: Alain Wehr (1), Géoportail (1) - Page 15: Alain Wehr (2), Pixabay (2).

Changement de propriétaire pour le magasin d'optique



Le 30 juin 2020, le magasin d'optique de Villeneuve-sur-Aisne, installé au 6 avenue du Général de Gaulle, a été repris par Optique Lefèvre.

Monsieur Ronan LEFEVRE, originaire de Rethel, gérant d'un premier magasin d'optique sur Asfeld, a saisi l'opportunité du départ de l'ancienne propriétaire pour développer son activité et s'implanter dans notre commune.

M. Guillaume RONCORONI vous accueille sans rendez-vous :

- du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h,
- le samedi de 9h à 17h.

Et vous propose les services suivants :

- Contrôle visuel gratuit,
- Vente de lunettes de vue et de soleil pour adultes et enfants,
- Lentilles de contact,
- Equipements basse vision,
- Astronomie.

Vous ne pouvez pas vous déplacer? Optique Lefèvre vient à votre domicile, les lundis, pour vos contrôles visuels. Merci de prendre rendez-vous avec Monsieur LEFEVRE au 03.24.39.54.76.

Bienvenue à Ronan LEFEVRE et Guillaume RONCORONI !

Tél : 03.23.25.89.88

Courriel : optiquelefevre.guignicourt@gmail.com

Facebook : Optique Lefevre



Merci

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles, les responsables et membres d'associations et Madame Hanol, qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin.

Collège de Villeneuve-sur-Aisne

Une nouvelle principale



Changement de Direction mais pas changement de cap !

Sophie DOUMAX, 52 ans, axonaise de naissance et ardennaise d'adoption, a pris la direction du collège. Elle s'adonne à la pratique du ski, au cyclisme sur route, à la chasse et, depuis peu, au golf. Le sport (et sa notion du collectif) a forgé sa personnalité. C'est sa ligne de conduite pour diriger sa mission et piloter l'équipe éducative de l'établissement confié : agents, personnel administratif et de santé, enseignants.

Elle possède une formation de géographe et d'enseignante spécialisée ; Personnel de direction depuis 10 ans, elle est passée par différents collèges de l'Aisne et le lycée d'Hirson.

Sophie DOUMAX prend, avec plaisir, la direction de l'établissement : tout d'abord, parce que c'était son vœu, puis pour poursuivre les objectifs qu'étaient ceux de son prédécesseur, Laurent DENIS. A savoir : la réussite de tous les élèves dans leur parcours, l'ouverture culturelle

scientifique et sportive, et tout aussi importante, la formation du citoyen.

Elle accueille, en cette rentrée, 311 élèves, sur 12 divisions, avec, à ses côtés, une équipe de 45 personnes. Elle souhaite pouvoir travailler avec les partenaires locaux, renforcer la liaison écoles/collège. Elle a à cœur de faire évoluer les élèves, durant leurs quatre années au collège, dans un environnement agréable, réfléchi pour eux et par eux.

L'établissement demande à être rénové. Ce sera une de ses priorités, mais cela ne se fera pas en un an.

Les commandes ministérielles seront honorées : les évaluations en 6ème, l'aide aux devoirs, la lutte contre l'illettrisme, le non au harcèlement, le brevet et la toute nouvelle certification PIX en 3ème, pour ne citer qu'elles...

Sa conviction 'Cette année qui débute dans des conditions sanitaires contextuellement très particulières, passera comme les précédentes, à toute allure et n'empêchera pas les bonnes volontés, l'envie et la niaque !'

Bienvenue à Mme Sophie DOUMAX!

Journées du Patrimoine

A la découverte de l'église et du château de Guignicourt

Samedi 19 septembre, la municipalité organisait, dans notre commune de Villeneuve-sur-Aisne, des visites dans le cadre des Journées Patrimoines. Pour cette première édition, une quinzaine de personnes ont eu plaisir à découvrir l'histoire de l'église de Guignicourt et de son orgue ainsi que celle du château de la famille De Nazelle.

Nous remercions particulièrement Mme Lapointe, Mme Cagniard et Monsieur De Nazelle pour leur disponibilité et la qualité de leurs explications.

Rendez-vous à la prochaine édition !



Les Amis de l'Orgue de Guignicourt

Concert Orgue, Hautbois et Voix

Le dimanche 20 septembre, l'association 'Les Amis de l'Orgue de Guignicourt' organisait son premier concert de la saison.

Le thème : Orgue, hautbois et voix, présenté par trois jeunes virtuoses : Marion André, pianiste, violoniste et organiste française; Angèle Chemin, artiste lyrique de tessiture soprano; et Benoit Roulet, titulaire de plusieurs premiers prix de hautbois.

Au programme de ce concert, des œuvres de Jean-Sébastien Bach, d'Antonio Vivaldi, d'Igor Stravinsky mais aussi des œuvres de compositeurs français du XXème siècle (Henri Duparc, Reynaldo Hahn, Jules Massenet, Gabriel Fauré, Jehan Alain et Camille Saint-Saëns).

La qualité de l'interprétation a enchanté la centaine de spectateurs présents. Le prochain rendez-vous des Amis de l'Orgue est fixé au 16 décembre prochain, avec le Chœur de garçons de l'Académie musicale de Liesse.



Menneville

Des nouveaux jeux pour les enfants

En début de grandes vacances scolaires, les habitués du parc de Menneville, installé chemin de la Haie Migaut, ont découvert le chantier de la nouvelle aire de jeux implantée sur la même pelouse. Depuis plusieurs semaines, les enfants âgés de 1 à 12 ans peuvent profiter pleinement de ces structures.

L'ensemble des jeux a été commandé à une société spécialisée dans l'enfance et est maintenant sécurisé. Cette aire comprend une balançoire araignée pour les enfants de 3 à 12 ans, une structure pour les 3/8 ans, des animaux à ressort pour les 2 à 8 ans, une balançoire trébuchet pouvant accueillir 4 enfants de 2 à 8 ans et enfin un tourniquet pour les 3/12 ans.

Tous ont plaisir à se retrouver pour passer de bons moments tout en respectant les consignes de stationnement (places quelques mètres plus loin) ainsi que les âges correspondant aux structures. Une garantie, pour ces jeux, d'une plus grande durée de vie.

Quelques témoignages :

Vanessa « Ce parc est très adapté pour les enfants. Ils sont ravis d'y aller. Les jeux sont variés et tous les enfants y trouvent leur compte. Cela redynamise le village car il attire du monde. Il y a souvent des enfants des villages alentours »



Jonathan « Des nouveaux jeux étaient nécessaires à Menneville. La zone est sécurisée par rapport à la route et les jeux sont adaptés et notifiés avec des logos pour connaître les tranches d'âges »



Jessica « Ce parc est très bien. Il y a des gens de Guignicourt qui viennent ici en complément de celui près des écoles. La balançoire araignée et la barre de pompiers sont supers. C'est vraiment top »

Prochainement à la salle des fêtes de Guignicourt



Dans un lotissement en province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

Il y a Marie, victime de chantage avec une sextape, Bertrand, dont la fille est harcelée au lycée, et Christine, chauffeur VTC, dépitée de voir que les notes de ses clients refusent de décoller. Ensemble, ils décident de partir en guerre contre les géants d'internet.

Une bataille foutue d'avance, quoique...

EFFACER L'HISTORIQUE

Mardi 06 octobre

à 20 h



À l'école, Toto est bien plus doué pour faire rire ses copains qu'écouter les leçons de la maîtresse.

Avec ses parents aussi, les blagues de Toto se transforment souvent en catastrophes... La dernière en date ?

La chute d'une sculpture pendant un événement organisé par le patron de son père.

Mais cette fois-ci, Toto assure qu'il est innocent et refuse d'être accusé d'une bêtise que pour une fois, il n'a pas faite !

Avec ses meilleurs amis, il va mener l'enquête.

LES BLAGUES DE TOTO

Mercredi 07 octobre

à 15 h



L'affichage de la salle des fêtes, le tableau lumineux, le site villeneuve-sur-aisne.fr et la page Facebook vous informent des modifications susceptibles d'être apportées à la programmation. Séances organisées par la commune de Villeneuve-sur-Aisne avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne.

TARIF ADULTES : 5,50 €
TARIF RÉDUIT : 3,50 €

ADMR

Restons en forme !

L'ADMR met en place différents ateliers gratuits à destination des personnes de plus de 60 ans sous l'égide de l'Etat et du Département de l'Aisne.

A Guignicourt, atelier bien vieillir, bien conduire

Objectifs : Actualiser ses connaissances, s'informer sur les risques routiers, pratiquer une heure de conduite sous la bienveillance d'un moniteur.

Il se déroule en 7 séances dont une heure de conduite avec un moniteur. Les mardis après midi et vendredis matin depuis le 22 septembre.

Atelier gratuit limité à 10 personnes, lieux Guignicourt et Corbeny. Renseignements et inscription :

ADMR de Guignicourt : 03 23 80 13 75

A Saint Erme, atelier Sophrologie

Objectif : Technique de relaxation par des exercices de respiration afin de chasser les tensions physiques et mentales.

atelier Prendre soin de soi

Objectif : Valoriser l'image de soi par un maquillage adapté à son âge.

Ces 2 ateliers gratuits sont mis en place dans les locaux de l'ADMR à St Erme les mardis, matin et après midi, à partir du 3 novembre prochain.

Renseignements et inscriptions :

ADMR de Saint Erme : 03 23 22 20 20

A Beaurieux, ateliers divers : Mémoire, gymnastique, marche active, Qi Gong, Do In Shiatsu.

Renseignements et inscriptions :

ADMR de Beaurieux : 03 23 25 93 20

L'ADMR de Guignicourt, ce sont des services à domicile pour tous :

Renseignements : Association ADMR de Guignicourt et Environs

Centre social rue Germain 02 190 Guignicourt

Téléphone : 03 23 80 13 75

Mail : admr.guignicourt@fed02.admr.org



pour tous, toute la vie, partout



W40332-001-2003 - 21 juillet 2020

Cours de mémoire**Maintien des capacités cognitives**

Nos capacités intellectuelles peuvent être conservées intactes et même s'améliorer tout au long de la vie*, à la condition d'être en permanence sollicitées et exercées sous différentes formes.

Depuis 6 ans, à Menneville, chaque lundi d'octobre à février, une quinzaine de participantes se retrouve autour d'exercices ludiques et variés visant à maintenir en éveil leurs capacités cognitives. Familièrement appelées « cours de mémoire », ces sessions permettent de jouer avec les capacités d'attention, de mémorisation, de logique, d'apprentissage, de réflexion....

Si la situation sanitaire le permet, les sessions reprendront à partir du 5 octobre 2020 de 14h à 17h30 à Menneville.

Renseignements : Colette CHAMPAGNE (06.87.88.32.85).

(*sauf maladie avérée)

Vous trouverez, page 12, des exemples de jeux pouvant être proposés, en plus des traditionnels sudoku, mots fléchés, mots croisés,

Mauchamp

Le berceau d'une race ovine réputée : Le mérinos de Mauchamp

La ferme de Mauchamp n'est pas située sur le territoire de notre commune mais tout-à-côté. Tous les Villeneuvois la connaissent pour passer régulièrement devant, juste après l'autoroute A26, en allant vers Berry-au-Bac.

Au 19^{ème} siècle, ce lieu connaît un épisode patriculier et oublié, la naissance d'une nouvelle race ovine : Le mérinos à laine soyeuse de Mauchamp.

C'était l'époque où toutes les fermes de la région pratiquaient, en grand, l'élevage du mouton pour la laine, une laine destinée surtout aux usines textiles de Reims.



Brebis Mauchamp. Extrait d'un ouvrage de F. Villeroy intitulé : Manuel de l'éleveur de bêtes à laine. Librairie agricole de la Maison Rustique, s.d., vers 1860.

En 1828, M. GRAUX, fermier de Mauchamp, découvre, dans son troupeau métis mérinos de Soissons, un agneau à la toison remarquablement longue et brillante et décide de le sélectionner en vue de multiplier ce qu'il pense être une nouvelle race, et que les filatures de Reims, à quelques kilomètres, ne manqueront pas de favoriser.

Après avoir essayé de le croiser avec différentes brebis, le fermier obtient, en 1830, deux animaux semblables, un mâle et une femelle. La 'Race soyeuse de Mauchamp' était née.

Procédant avec rigueur dans les accouplements, encouragé par l'inspection générale des bergeries, M. Graux reçoit le premier prix du Bureau des manufactures en 1836, la médaille d'or de la Société Royale d'Agriculture, plusieurs subventions et passe donc pour le créateur de ce qu'on appela la race soyeuse, jugée un temps mouton de l'avenir.

Sa laine soyeuse se vendait 10% plus chère que les laines mérinos de Rambouillet. On s'arrache les béliers de cet élevage. L'état en achète pour ses bergeries royales et impériales, les croise avec des mérinos purs et avec des races anglaises.

C'est sous le Second Empire que le mouton de Mauchamp connaît son heure de gloire !

'Mon troupeau est exceptionnel', proclame avec fierté M. Graux devant la commission d'enquête agricole, le 20 septembre 1836. Il expose son système de culture, original et complètement orienté vers l'élevage ovin. 'Je cultive 140 hectares. Mes terres sont mauvaises. Je fais un peu de blé avec des rendements variant de 11 à 20 quintaux à l'hectare. Je fais beaucoup de luzerne et de sainfoin. J'ai 600 ovins, non compris les agneaux'

Suite à l'introduction des laines australiennes, le prix des laines baisse. Le kilogramme est vendu 2,50 francs, à peine. Mais cela a peu d'influence sur le produit que M. GRAUX retire de son élevage, en raison des soins qu'il apporte au choix et à la race pure de ses animaux.

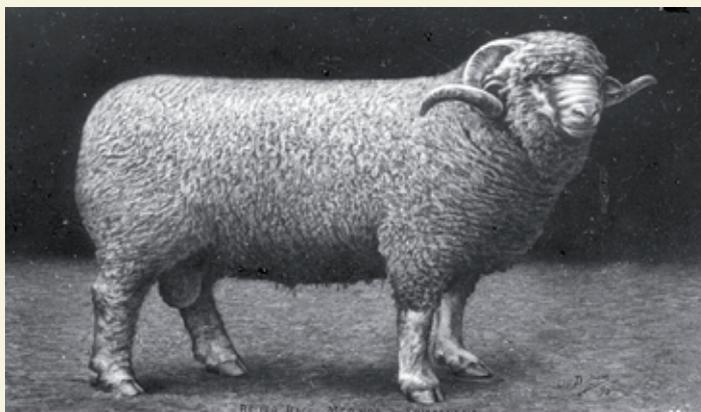
Cependant, en 1866, avec la concurrence des laines de l'hémisphère sud, l'avenir de la race à laine soyeuse Mauchamp est derrière elle.

De plus, né d'un accident génétique, mal conformé, l'agneau d'origine n'a pu suffire à fonder une race stable. Il est demeuré une mutation zootechnique du mérinos soissonnais, que les spécialistes de Rambouillet n'ont d'ailleurs pas complètement expliquée.

La transmission héréditaire se traduit donc par l'élimination de nombreux sujets qui ne possédaient qu'imparfaitement ce caractère soyeux.

Croisé avec des animaux anglais Dishley, le mouton de Mauchamp a conservé sa belle laine, mais a perdu sa marque mérinos.

La génétique a finalement éliminé le mérinos de Mauchamp pour aboutir à une race nouvelle qui ne concerne plus l'Aisne : celle dite de la Charmoise.



Ch.Bodmer 1898 - Titre en bas : Bélier Race Mérinos du Soissonnais. Collections Musée de Bretagne

Mais au moment où la production du mouton de Mauchamp amorce un déclin, la ferme fait à nouveau parler d'elle.

Napoléon III, passionné par Jules César et lecteur assidu de ses Commentaires sur la Guerre des Gaules, fait effectuer des fouilles archéologiques sur ce site comme sur d'autres qui, comme Alésia, font l'objet de controverses.

Les historiens du XIX^{ème} siècle s'opposent à propos du lieu où César aurait franchi l'Aisne lors de la campagne contre les peuples de la Gaule Belgique, en 57 avant J.C..

A Pontavert ? A Berry-au-Bac ? Ou ailleurs ?

En 1862, l'emplacement d'un camp romain est mis à jour à proximité de la ferme. L'hypothèse du passage de la rivière à Berry-au-Bac semble confirmée.

Mauchamp : le mauvais champ. Mauvais à cause de la fertilité médiocre des terres ou à cause de la défaite gauloise ?



Jean-Louis GRAUX est né à Berry-au-Bac le 5 septembre 1791.

Jean-Louis Graux est sans doute, dans les années 1830-1860, le plus connu des habitants des cantons de Sissonne et de Neufchâtel, en France et même à l'étranger.

Conseiller municipal, puis maire de Juvincourt de 1852 à 1860, Jean-Louis Graux a été également conseiller général du canton de Neufchâtel.

Il est mort dans sa ferme de Mauchamp le 2 avril 1861 à l'âge de 69 ans.



Extraits du livre 'Fermes de l'Aisne à travers l'histoire' de M. Guy Marival

Extraits du texte Sur les traces de l'élevage ovin dans l'Aisne : le mérinos précoce du Soissonnais / Alain Arnaud in Mémoires - Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, Tome XLVIII (2003

Tous nos remerciements à Mme Gilberte Hanol.



PAROLES D'AUTOMNE

Chanson d'automne

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

Tout suffocant
Et blême, quand
Sonne l'heure,
Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure

Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
Deçà, delà,
Pareil à la
Feuille morte.

Paul Verlaine, Poèmes saturniens



L'automne

L'automne, au coin du bois,
Joue de l'harmonica.
Quelle joie chez les feuilles !
Elles valsent au bras
Du vent qui les emporte.
On dit qu'elles sont mortes,
Mais personne n'y croit.
L'automne, au coin du bois,
Joue de l'harmonica.

Maurice Carême



Automne

Vois ce fruit, chaque jour plus tiède et plus vermeil,
Se gonfler doucement aux regards du soleil !
Sa sève, à chaque instant plus riche et plus féconde,
L'emplit, on le dirait, de volupté profonde.
Sous les feux d'un soleil invisible et puissant,
Notre cœur est semblable à ce fruit mûrissant.
De suc plus abondants chaque jour il enivre,
Et, maintenant mûri, il est heureux de vivre.
L'automne vient : le fruit se vide et va tomber,
Mais sa gaine est vivante et demande à germer.
L'âge arrive, le cœur se referme en silence,
Mais, pour l'été promis, il garde sa semence.

Ondine Valmore



L'automne arrive, offrant une profusion de légumes et de fruits qui nous permettront de composer des plats gourmands. Parmi eux, La pomme. Elle se décline en tartes, tourtes, compotées et se pare d'épices pour régaler nos papilles. Et les cucurbitacées. Elles colorent les jardins et nous délivrent leurs saveurs veloutées. Potimarron, butternut, courge spaghetti ou potiron, il n'y a que l'embarras du choix ! Autant de couleurs flamboyantes à redécouvrir. Nous vous proposons deux recettes qui, par leur légèreté ou leur gourmandise, enchanteront vos papilles. Bon appétit !

Courge spaghetti à la bolognaise

Une recette toute simple, qui change des pâtes !

La courge spaghetti, légume de saison, permet de transformer les classiques spaghettis bolognaises en un plat léger et plein de légumes

Ingrédients :

1 courge spaghetti	1 c. à s. de concentré de tomate
200g de bœuf haché	1 boule de mozzarella
1 carotte	150g de gruyère râpé
½ branche de céleri	Huile d'olive, sel, poivre
1 oignon jaune	

Recette :

Préchauffez le four à 190°. Coupez la courge en 2 dans le sens de la longueur, enlevez les graines à l'aide d'une cuillère. Huilez la chair de la courge, puis mettez-la au four, face vers le haut, pendant 30 minutes.

Préparation de la sauce : hachez finement l'oignon, puis la carotte et le céleri

Faites chauffer un peu d'huile d'olive dans une poêle à feu moyen, puis faites revenir l'oignon, en remuant sans cesse. Quand les oignons deviennent translucides, ajoutez le concentré de tomates. Continuez de mélanger pendant quelques minutes.

Il est temps de retourner les 2 morceaux de courges, puis remettre au four pour encore 20 minutes

Rajouter la carotte et le céleri à la sauce, faites cuire 6 à 8 minutes, Ajoutez maintenant la viande, salez, poivrez. Faites cuire jusqu'à ce que la viande soit dorée, puis ajouter les tomates pelées. Faites cuire entre 8 et 10 minutes.

Maintenant que la courge est cuite, grattez la chair à l'aide d'une fourchette.

Attention : ne percez pas la peau, et laissez bien les spaghettis à l'intérieur.

Salez et poivrez.

Placez quelques cubes de mozzarella dans le fond, puis versez la sauce dessus, rajoutez un peu de mozzarella dessus et le gruyère râpé.

Mettez au four pour 15 à 20 minutes.

C'est prêt ! Bon appétit !



Oublis aux pommes à la cannelle

Un des desserts préférés de Léonard de Vinci



La pâte :

65 g de beurre fondu
150 g de sucre
10 g de levure de boulanger
250 g de farine
7 dl de lait
5 g de gingembre en poudre

Les pommes :

2 pommes
20 g de beurre
2 cuillères à soupe de sucre
20 g de miel
5 g de cannelle en poudre

1. Dans un pot creux, disposez vos ingrédients. Batta l'ensemble puis laisser la pâte reposer 15 mn.

2. Pendant ce temps, épluchez les pommes et coupez-les en petits cubes. Les faire rissoler dans une casserole avec le beurre, le sucre, le miel et la cannelle pendant environ 4 mn. Réserver-les.

3. Faire chauffer la poêle avec du beurre. Disposez la pâte en petites galettes et y disposer les pommes. Faire cuire à feu vif en retournant l'oubli pour que les deux faces soient bien dorées.

C'est prêt. A déguster chaud !

Jeux de Mémoire

Mots à trouver 1

Ajoutez une lettre à ces mots de façon à obtenir 7 mots de 5 lettres et 1 mot vertical de 7 lettres

					A	R	C	E
P	E	R	I					
					I	D	E	R
H	A	R	E					
					L	A	N	C
V	I	G	I					
					U	R	A	L

Mots à trouver 2

Retrouvez les 6 mots correspondant à ces définitions. (Les mêmes lettres se trouvent toujours positionnées dans les cases grises)

Jeux de chiffres

Saurez-vous trouver le nombre, point commun entre ces couples ?

- (52 et 159) et (75 et 182) point commun ?
- (83 et 200) et (58 et 175) point commun ?
- (48 et 35) et 127 et 114) point commun ?

Le point commun

Quel est le point commun entre les mots de chacune de ces listes ?

- Victime – gorge – cœur – vole
- Paille – passion – brousse – tempérament
- Espagne – carte – eau – neuf

							Il faut faire diligence
							Tâche
							Porte-monnaie
							Garantir
							Un agréable passe-temps
							Innocence

Dingbats : (les dingbats sont des sortes de rébus graphiques)

Saurez-vous retrouver les phrases ou expressions cachées sous ces dingbats ?

ORTOGRAPHE



C

ET
A VOS

PIR
1

VENT
VIENT

VENIR
D'1

Eco-citoyenneté

Menneville Détente vous dit tout !



Vous voulez participer à des actions éco-citoyennes, participer à des actions utiles et réaliser tout cela dans la bonne humeur ? « Menneville Détente » est pour vous.

Après plusieurs années de mise en sommeil, l'association reprend du service avec de nouveaux objectifs : proposer, à tous et toutes, des activités de détente principalement axées sur « l'éco citoyenneté ».

A ce titre, elle se lance dans la réalisation de décorations de Noël en matériaux recyclés pour embellir le village pendant les fêtes de fin d'année. Si la situation sanitaire le permet, une assemblée générale et une animation sur la réduction des déchets seront organisées au cours de la Semaine Européenne du Développement Durable (du 26 septembre au 8 octobre 2020).

A cette occasion, vous seront présentées leurs premières réalisations.

Parmi ses projets : la réalisation de mangeoires et abreuvoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes (en matériaux recyclés), des ateliers et séances d'information sur le gaspillage alimentaire, la réalisation de produits ménagers ou cosmétiques...)

Si vous souhaitez participer à ces initiatives, n'hésitez pas à contacter Colette CHAMPAGNE (06.87.88.32.85) ou Marie BONNET (06.16.85.15.30).

(Toute rencontre se fera dans le respect des gestes barrière et port du masque)



Mégot = Pollution

Un fléau pour l'environnement!



On en parle ? 🙄

Un fumeur jetant son mégot de cigarette sur la chaussée : quoi de plus banal ? Et pourtant, mélangé aux feuilles dans un caniveau, dispersé sur les trottoirs, ce petit déchet cause une forte pollution environnementale et visuel.

Le saviez-vous ?

(source : CIEAU Centre d'information sur l'eau - cieau.com)

Un mégot c'est :

- 500 litres d'eau polluée ;
- 10 ans pour se biodégrader ;
- le premier responsable de la pollution des océans ;
- 4000 substances nocives qui contaminent les sols et les réseaux d'assainissement ;
- 30 à 40 millions de mégots jetés par terre chaque année, dont 40% dans la nature.

C'est pourquoi la municipalité est en pleine réflexion sur la collecte et le recyclage des mégots sur notre territoire.



Alors, tous ensemble, on fait attention à nos mégots !!!



Menneville

Des nouvelles bennes à verre !



Des nouvelles bennes à verre ont été installées chemin de la Haie Migaut.

Leur conception, par un grand constructeur français, offre une insonorisation de bonne qualité et permet de limiter, au maximum, les nuisances.

Rappel :

Les dépôts de verre sont autorisés :

du lundi au samedi, de 8h30 à 19h

le dimanche, de 9h à 12h

En dehors de ces heures, l'utilisation des bennes est strictement interdite. (Arrêté municipal n° 2020-003)

Menneville

Rue Suzanne Lallement

En application d'une décision prise par le précédent conseil municipal de Menneville, la rue communément appelée Le Gué Saint-Pierre a été renommée rue Suzanne Lallement, ancienne conseillère municipale et 1ère adjointe de Menneville.



Année scolaire 2020-2021

Effectifs des classes

Etablissements	Enseignant	Classe	Effectif
Groupe scolaire Paul Fort (5 classes) Directrice : Mme Payen	Mme HAZART	TPS-PS	25
	Mme ROSIER	PS-MS	23
	Mme EYDT	MS	23
	Mme PAYEN - Mme BONCLER	MS-GS	23
	Mr PARRENO	GS	23
Total Maternelle			117
Directrice : Mme Bosserelle Groupe scolaire Arthur Rimbaud (5 classes)	Mme LELARGE	CP	26
	Mme PIERRON	CE1	27
	Mme BISTEUR	CE2	25
	Mme DEFAUX	CM1	23
	Mme BOSSERELLE	CM2	24
	Mme VOIRIN *	ULIS	* 8 élèves répartis
Groupe scolaire Jacques Prévert (4 classes)	Mr CARON	CP - CE1	25
	Mme BRUNEL	CE2	26
	Mme HANON	CM1	24
	Mme CAMUS	CM2	26
Total Élémentaire			226
Total Primaire			343
Collège A. Dumas (12 classes) Principale : Mme Doumax	3 classes	6ème	85
	3 classes	5ème	77
	3 classes	4ème	73
	3 classes	3ème	76
Total Collège			311

Solutions des jeux de la page 12

Mots à trouver 1 :

Horizontal = FARCE - PERIL - AIDER - HAREM - BLANC - VIGIE

Vertical = FLAMBE

Jeux de chiffres :

$$107 (52+107=159; 75+107=182)$$

$$117 (83+117=200; 58+117=175)$$

$$13 (48-13=35; 127-13=114)$$

Point commun :

Pigeon - Feu - Château

Mots à trouver 2 :

URGENCE - AUREOLE - BOURSES - ASSURER - LECTURE - CANDEUR

Dingbats :

A vos souhaits (A VOS sous ET)

Faire une faute d'orthographe

Un point c'est tout!

C'est ouvert (C tout vert)

Un soupir vient souvent d'un souvenir (1 sous PIR VIENT sous VENT D'1 sous VENIR)

Dates des périodes de chasse 2020-2021

La société de chasse de Villeneuve-sur-Aisne communique ses jours de chasse sur le territoire de notre commune.

Chasse en plaine

- Dimanche 04 octobre 2020
- Dimanche 11 octobre 2020
- Dimanche 18 octobre 2020

Chasse dans le Bois de Prouvais

- Dimanche 25 octobre 2020
- Samedi 21 novembre
- Dimanche 27 décembre 2020
- Samedi 30 janvier 2021

Pour votre sécurité, l'accès à ces zones de chasse est à éviter les jours considérés.



Jeux pour enfants

Des espaces réservés ... aux jeunes enfants

Rappel : Les jeux installés à Guignicourt, rue de Saint-Quentin, et à Menneville, chemin de la Haie Migaut, sont réservés aux enfants de moins de 12 ans.

Leur utilisation par des personnes d'âge supérieur, et notamment par des adolescents, entraîne la dégradation rapide de ces jeux.

Nous vous remercions de respecter ces règles pour que nos enfants puissent bénéficier longtemps de ces loisirs.



Quelques règles à respecter pour être en bons termes avec la communauté...

Circulation des animaux domestiques

Des habitants de notre commune se plaignent de la présence de chiens non tenus en laisse et non maîtrisés par leur propriétaire. Ils pénètrent sur leurs terrains, y déposent leurs déjections et parfois, menacent, par un comportement agressif, leur sécurité.

Les règles de circulation des animaux domestiques, notamment des chiens, sont régies par plusieurs textes de loi.

l'article 211-19-1 du code rural dit 'qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques'.

l'article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental indique que 'Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, en zone urbaine, qu'autant qu'ils sont tenus en laisse'.



Enfin, l'arrêté municipal n°1173 portant réglementation de la circulation des animaux domestiques précise :

- Il est interdit de laisser circuler les chiens sur le territoire de la commune, sans que ceux-ci soient tenus en laisse et maintenus sous la surveillance directe de leur propriétaires.

- L'accès des aires de jeux, aux terrains de sport, écoles, cimetières, lieux de culte, est interdit aux chiens, même tenus en laisse.

- Tous les chiens et chats, circulant sur le territoire de la commune doivent être identifiables au moyen de tout procédé agréé (Tatouage, puce, collier portant le nom et l'adresse du propriétaire, ...)



Réunion du 02 juillet 2020

Le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Instauration des commissions et comités thématiques et élection des membres
- Communauté de Communes de la Champagne Picarde (CCCP)
- : convention achat de masques
- Questions diverses

INSTAURATION DES COMMISSIONS ET COMITÉS THÉMATIQUES ET ÉLECTION DES MEMBRES

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres (CAO) et ce pour la durée du mandat. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Considérant qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner, outre le Maire, président de droit de la CAO, en tant que :

- délégués titulaires :

M. Patrick BARTELS
M. Jacques GAILLOT
M. David LEMOINE

- délégués suppléants :

Mme Colette LEGRAND
M. Joël DOUGET
M. Gérald COINTE

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 32 noms dans les conditions suivantes :

- 1) BARTELS Patrick
- 2) DAUGER Olivier
- 3) DOUGET Joël
- 4) FENAUX Christine
- 5) GAILLOT Jacques
- 6) GERMAIN Matthieu
- 7) LIÉGEY Jacques
- 8) SIMON Colette
- 9) TIMMERMAN Philippe
- 10) WIART Benoît
- 11) WYSOCKI Floriana
- 12) PAYEN Gérard
- 13) THIÉFIN Sylvian
- 14) BRUSSELLES Odile
- 15) SIMON Jean
- 16) CARTIGNY Solange
- 17) DELANDRE Françoise
- 18) BRIDOUX Jean-Paul
- 19) PETRIAUX Jean-Pierre
- 20) HACHON Jean-Pierre
- 21) CABOURS Claude
- 22) BLONDEAUX Didier
- 23) SACRÉ Frédéric
- 24) LAPOINTE Michel
- 25) LEMOINE David
- 26) EDUIN Philippe
- 27) LEFEBVRE Monica
- 28) LEVASSEUR Stéphanie
- 29) LEGRAND Colette
- 30) FRACHOU Ludivine
- 31) FERRAZ Franck
- 32) CORPEL Bertrand

Dit que les commissaires titulaires (8) ainsi que leurs suppléants (8) seront désignés par le directeur départemental des finances publiques sur la base de cette liste.

COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

A l'issue du renouvellement des conseils municipaux, les élus peuvent participer à diverses commissions municipales et extra-municipales.

Le conseil municipal peut former, des commissions ou des comités chargés d'étudier les questions soumises au conseil.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création des commissions municipales conformément à la liste ci-dessous :

- 1 : commission communication/informations
- 2 : commission travaux
- 3 : commission fêtes et cérémonies
- 4 : commission développement durable
- 5 : commission culture
- 6 : commission commerce
- 7 : commission sécurité

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, le Conseil Municipal, désigne au sein des commissions les membres suivants :

1 – Commission communication/informations

- Président : Monsieur le Maire
 - Mme COCHOIS Laetitia, Mme FENAUX Christine, Mme FRACHOU Ludivine, M. BOUCQ Aurélien, M. WEHR Alain, Mme DELVAL Coralie, Mme BARON Laure

2 – Commission travaux

- Président : Monsieur le Maire
 - M. DOUGET Joël, M. GAILLOT Jacques, M. BARTELS Patrick, M. FERRAZ Franck, M. CORPEL Bertrand, M. EDUIN Philippe, Mme GORZELAK Marceline

3 – Comité fêtes/cérémonies

- Président : Monsieur le Maire
 - M. COINTE Gérald, Mme MAINRECK Estelle, M. BOUCQ Aurélien, Mme BARON Laure, Mme BLONDEL Sandrine

4 – Commission développement durable

- Président : Monsieur le Maire
 - M. WIART Benoît, Mme LEGRAND Colette, M. FERRAZ Franck, M. LEMOINE David, M. CORPEL Bertrand, Mme LEVASSEUR Stéphanie, Mme FRACHOU Ludivine, Mme GORZELAK Marceline, M. COINTE Gérald

5 – Commission culture

- Président : Monsieur le Maire
 - Mme LEVASSEUR Stéphanie, Mme COCHOIS Laetitia, Mme BLONDEL Sandrine, Mme MAINRECK Estelle

6 - Commission commerce

- Président : Monsieur le Maire
 - Mme FRACHOU Ludivine, Mme COCHOIS Laetitia, M. TIBI Mathias, M. WIART Benoît, Mme MAINRECK Estelle, M. CORPEL Bertrand, Mme BLONDEL Sandrine

7 – Commission sécurité

- Président : Monsieur le Maire
 - M. TIBI Mathias, M. COINTE Gérald, Mme LEFEBVRE Monica, M. DOUGET Joël, M. EDUIN Philippe

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE (CCCP) : CONVENTION ACHAT DE MASQUES

Le Conseil Régional Hauts de France a initié la création d'une centrale d'achat pour faciliter l'approvisionnement en masques alternatifs notamment des communes et collectivités du territoire régional.

Afin de faciliter la commande auprès de cette centrale d'achat, la champagne Picarde a proposé de réaliser l'acquisition de masques grand public (masques adultes et masques enfants) auprès de cette centrale ouverte par le conseil régional des Hauts de France. 40 communes et 3 syndicats scolaires ont effectué une réservation. Une convention de groupement de commande entre la Champagne Picarde et les communes et syndicats respectifs a été rédigée.

Cette convention prévoit que la Champagne picarde effectue la commande pour l'ensemble des communes et syndicats. La Champagne Picarde sollicitera également les subventions (50% du coût TTC) proposées par l'Etat. Le cout résiduel sera remboursé par les communes et syndicats.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer la convention de groupement de commande et à accomplir toutes les formalités subséquentes, PRECISE que les dépenses liées au remboursement de la champagne picarde sont inscrites au BP 2020

QUESTIONS DIVERSES

Un point a été fait sur l'avancement des différents projets.



Réunion du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Désignation des délégués du conseil municipal dans le cadre des élections sénatoriales
- Travaux relatifs à la réhabilitation de l'ancienne école « Mortimer » à Guignicourt en « tiers-lieu » : modification de l'autorisation et demande de subventions
- Questions diverses

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Il convient de désigner les délégués, titulaires et suppléants, du conseil municipal dans le cadre des élections sénatoriales. Un bureau électoral est nommé. Il est chargé de procéder au scrutin et de s'assurer de sa bonne exécution.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Joël DOUGET
- Jacques LIEGEY
- Laure BARON
- Mathias TIBI

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une liste unique a été déposée et enregistrée.

Sa composition est la suivante :

- Titulaire 1 : Aurélien BOUCQ
- Titulaire 2 : Estelle MAINRECK
- Titulaire 3 : Patrick BARTELS
- Titulaire 4 : Ludivine FRACHOU
- Titulaire 5 : Jacques GAILLOT
- Titulaire 6 : Sandrine BLONDEL
- Titulaire 7 : Philippe EDUIN
- Titulaire 8 : Laetitia COCHOIS
- Titulaire 9 : Joël DOUGET
- Titulaire 10 : Laure BARON
- Titulaire 11 : Gérald COINTE
- Titulaire 12 : Marceline GORZELAK
- Titulaire 13 : Jacques LIEGEY
- Titulaire 14 : Coralie DELVAL
- Titulaire 15 : Benoît WIART
- Suppléant 1 : Monica LEFEBVRE
- Suppléant 2 : Bertrand CORPEL
- Suppléant 3 : Colette LEGRAND
- Suppléant 4 : Franck FERRAZ

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 26

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- Liste unique : 15 titulaires et 4 suppléants
- Désignés à l'unanimité des suffrages

TRAVAUX RELATIFS À LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE «MORTIMER» À GUIGNICOURT EN «TIERS-LIEU» : MODIFICATION DE L'AUTORISATION ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le projet de tiers-lieu est envisagé dans le cadre de la requalification de l'ancienne école Mortimer, sise 4 avenue du Général de Gaulle, propriété de la Commune.

A travers ce Tiers-Lieu, il s'agit de créer un lieu ressource ouvert à tous publics, qui offre aussi bien aux indépendants, aux télétravailleurs, aux porteurs de projets, qu'aux étudiants un endroit agréable, convivial et fédérateur où travailler, créer des projets, échanger et collaborer.

Le site de l'ancienne école Mortimer, apparaît comme le plus approprié pour l'implantation et la réalisation du projet de Tiers Lieu.

Son emplacement géographique et son architecture correspondent parfaitement aux critères et aux logiques de développement d'un Tiers-Lieu

Le site pourrait accueillir les espaces et services suivants :

- La maison de services au public,
- la permanence de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) destinée aux particuliers
- un espace bibliothèques/médiathèque
- des salles d'activités / cuisine
- un Fab Lab
- des salles de musique
- des espaces partagés
- un pôle de lecture
- un espace spectacle

Le maire expose au conseil municipal le contenu du projet d'aménagement à l'appui des plans et de la notice descriptive du projet présentés en séance.

Des travaux et des aménagements sont nécessaires afin de permettre l'installation du Tiers-Lieu et des services au public.

Montant estimatif des travaux y compris les études, maîtrise d'œuvre et frais annexes : env 2 940 730 € H.T

Financement :

Il est proposé de solliciter des subventions auprès des organismes ou dispositifs suivants, étant précisé que la commune est partie prenante du contrat de ruralité de la communauté de communes de la Champagne Picarde :

Etat : Contrat de ruralité : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : taux maximum du montant global de l'opération HT.

Conseil départemental – dispositif Aisne Partenariat Investissement : taux maximum du montant global de l'opération HT.

Conseil régional – dispositif PRADET : taux maximum du montant global de l'opération HT.

Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) : taux maximum du montant global de l'opération HT.

Ainsi que tout autre dispositif qui serait porté à la connaissance de la commune au taux maximum du montant global de l'opération HT.

Le montant non subventionné sera à charge de la commune.

Dans l'hypothèse où le conseil régional financerait ce projet, la commune s'engage à un reste à charge de 30% du montant HT de l'opération.

Dans le cas contraire, le plancher de droit commun s'appliquerait (20% de reste à charge).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de la réalisation des travaux du « Tiers-Lieu », s'engage à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de notification et approuve l'enveloppe prévisionnelle globale de l'opération qui s'élève à environ 2 940 730 € H.T

Dit qu'une variation de plus ou moins 10% de cette enveloppe est autorisée, accepte le plan de financement, qui sera ajusté par le maire le cas échéant et sollicite des subventions conformément au plan de financement susmentionné,

Dit que la présente délibération remplace la délibération initiale n°2020_006 du 22 janvier 2020

QUESTIONS DIVERSES

Un point a été fait sur l'avancement des différents projets.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Maël GOUVEIA
le 07/07 à Bezannes

Robin KARIGER
le 09/08 à Bezannes

Eline WOLFERT
le 20/08 à Bezannes

Mariages

Claire JESUS et Damien
BUCKMANN
le 29/08 à Menneville

Dorothée WUATTIER et
Romain BONNET
le 12/09 à Guignicourt

Décès

Jeannine RIEUX
le 24/05 à Dormans

Raymond CHAMBRELAN
le 09/07 à Guignicourt

Jean-François SEGUIN
le 15/07 à Le Mesnil Amelot

Alain MEZIERES
le 18/07 à Reims

BIENVENUE

aux nouveaux habitants

Mme et M. Mohand
AKROUR
13, rue des Vignes

Mme et M. Grégoire
ALZIARI de MAÛLAUSSENE
10, rue Franklin Roosevelt

Mme et M. Oussama
BENKADDOUR
2, rue des Pêcheurs

Mme Myriam CHERON
3, rue du Centre Menneville

Mme et M. Michael HUOT
17, rue de Prouvais

Mme et M. Olivier
LALOUETTE
9, rue de Verdun

Mme Charlène DEGUAY et
M. Christopher PLESSIS
2, impasse des 10 Pichets

Mme Sandrine SENEPART
et M. Joffrey SAUVAGE
17, rue de Laon

Mme Sandrine FLORECK et
M. David SMIGONSKI
14, avenue du Général de
Gaulle

Melle Laurine MASSIAS et
M. Aurélien WOLFERT
4, rue du Bois Robinet

OBJETS TROUVÉS à réclamer en mairie

1 raquette de tennis

CONSULTATION DES COMPTES-RENDUS

Cette rubrique retranscrit un condensé des principales décisions. Le compte-rendu sommaire des séances du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune www.villeneuve-sur-aisne.fr

ACCUEIL MAIRIES & PERMANENCES

MAIRIE DE GUIGNICOURT
tél. 03 23 25 36 60
> du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(fermeture à 16 h 30 le vendredi)

M. Philippe Timmerman
Conseiller Départemental et Maire
> vendredi à 18 h

M^{me} Aude Bono-Vandorme
Députée de l'Aisne
> sur rendez-vous au 03 23 23 24 25

Soliha Aisne (amélioration habitat)
> 3^e mardi du mois de 15 h 30 à 16 h 30

MAIRIE DE MENNEVILLE
tél. 03 23 79 76 83
> mercredi de 17 h à 18 h 30

**CENTRE SOCIAL
YVONNE BONIEUX**

Aide à Domicile en Milieu Rural
tél. / fax 03 23 80 13 75
> lundi et mardi de 13 h 45 à 16 h 30,
mercredi de 13 h 30 à 16 h 30, jeudi
de 13 h 45 à 17 h et vendredi de
8 h 30 à 11 h 45

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSaP)
tél. 03 23 25 36 80
> lundi et mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
> mercredi de 9 h à 12 h 30
> jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h



Relais assistantes maternelles
Marie Pamart (sur rendez-vous)
> le lundi matin | tél. 03 23 22 36 81

Puéricultrice de la PMI
> 4^e mardi du mois de 14 h à 16 h

Assistante sociale de la DIPAS
> 2^e et 4^e lundis du mois de 14 h à 16 h

Mission locale
> mardi matin
sur rendez-vous au 03 23 27 38 90

Supplay
> mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

Initiation informatique
> jeudi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
sur rendez-vous au 06 81 93 41 92

Permanence Trésor public
> jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

SECOURS & GARDES MÉDICALES

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

D ^r Casalis	Guignicourt	03 23 79 93 93
D ^r Kleiber	Guignicourt	03 23 79 83 44
D ^r Denaïves	Guignicourt	03 23 80 41 47
D ^r Delor	Neufchâtel-sur-A.	03 64 16 40 03
Cabinet médical de Cormicy		03 26 61 32 32

**En l'absence de votre médecin
traitant, veuillez composer le 15**

COLLECTE DES DÉCHETS

> Informez-vous sur www.sirtom-du-laonnois.com
> tél. 03 23 26 80 00 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

RYTHME DE COLLECTE

- ordures ménagères le mercredi, à partir de 13 h
- recyclables (bacs jaunes) un jeudi sur deux, à partir de 6 h



octobre	novembre	décembre	janvier
ME 7	ME 4	ME 2	ME 6
JE 8	JE 5	JE 3	ME 13
ME 14	ME 11	ME 9	JE 14
ME 21	ME 18	ME 16	ME 20
JE 22	JE 19	JE 17	ME 27
ME 28	ME 25	ME 23	JE 28
		ME 30	
		JE 31	

DÉCHETTERIE DE GUIGNICOURT (accès par carte)

- > mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
- > dimanche de 9 h à 12 h (fermé les jours fériés)

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez les annonces de manifestations sur facebook
et villeneuve-sur-aisne.fr



Annonces sous réserve de modification ou d'annulation en application
de mesures sanitaires gouvernementales

L'annonce de manifestation est détaillée à la page repérée par ?

OCTOBRE 2020

SAMEDI 31 6 Journée Halloween, organisée par le MIL de Menneville village

NOVEMBRE 2020

DIMANCHE 08 6 Journée des Fées Main organisée par Atypik'Art Salle des fêtes de Guignicourt

MERCREDI 11 Commémoration de l'Armistice à 12 heures Monument aux Morts de Guignicourt

VENDREDI 20 6 Soirée Beaujolais Nouveau, organisée par le MIL de Menneville Salle Pierre Lallement

SAMEDI 21 6 Soirée Beaujolais Nouveau, organisée par le Syndicat d'Initiative Salle des fêtes de Guignicourt

DECEMBRE 2020

SAMEDI 05 Téléthon

MERCREDI 09 6 Noël des Enfants, organisé par le Syndicat d'Initiative de Guignicourt Salle des fêtes de Guignicourt

SAMEDI 12 6 Noël des Enfants de Menneville, organisé par le MIL de Menneville

DIMANCHE 13 6 Marché de Noël, organisé par le Syndicat d'Initiative de Guignicourt Salle des fêtes de Guignicourt

Mercredi 16 6 Concert de l'Académie Musicale de Liesse organisé par Les Amis de l'Orgue de Guignicourt Eglise Saint-Pierre de Guignicourt

SYNDICAT DES EAUX

SYNDICAT DES EAUX (gestion) - tél. 03 23 25 36 64

Mairie de Guignicourt - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE

✉ syndicat-eaux-guignicourt@orange.fr

> lundi et mardi de 8 h 30 à 16 h 30, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

SUEZ Service de l'eau (interventions) - tél. 09 77 408 408

> lundi au vendredi de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à 13 h

En dehors de ces horaires, composez le 09 77 401 123

GENDARMERIE NATIONALE

3 rue de Mauchamp - Guignicourt - 02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE

tél. 03 23 23 61 17 - En cas d'urgence, composez le 17

✉ cob.corbeny@gendarmerie.interieur.gouv.fr

> mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

> dimanche en semaine paire de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h